

**FLEXTILE LTD**  
**FICHE SIGNALÉTIQUE**  
**4020 BARRIÈRE CONTRE L'HUMIDITÉ PARTIE B**

NOM DU FABRICANT:

ONTARIO

121-30th Street,

Etobicoke, ON.

M8W 3C1

Tel: (416) 255-1111

FAX: (416) 255-1729

EN CAS D'URGENCE CHIMIQUE

FLEXTILE LTD.

QUEBEC

555, Rue Locke

Ville St. Laurent, QC

H4T 1X7

Tel: (514) 345-6666

FAX: (514) 345-8825

APPELER CANUTEC (613) 996-6666

BRITISH COLUMBIA

2829 Lake City Way

Burnaby, BC

V5A 2Z6

Tel: (604) 420-4914

FAX: (604) 420-0936

### 1. RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT

IDENTIFICATEUR DU PRODUIT 4020 BARRIÈRE CONTRE L'HUMIDITÉ PARTIE B

CAS # MÉLANGE

Utilisation du produit BARRIÈRE CONTRE L'HUMIDITÉ

Classification du SidmutD2B – Autres effets toxiques

### 2. Identification des risques

Sommaire d'urgence Le contact avec ce produit peut causer une irritation de la peau, les yeux et les membranes muqueuses

Effets possibles sur la santé

Yeux Ce produit peut causer une irritation des yeux.

Peau Un contact cutané prolongé et / ou répété avec ce produit peut causer des irritations / dermatites.

Inhalation L'inhalation des vapeurs du produit peut être irritant pour le système respiratoire.

Ingestion L'ingestion peut causer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et de la diarrhée

### 3. Composition / Renseignements sur les ingrédients

Composants Dangereux	CAS #	Pourcentage
Alcool Isopropylique	67-63-0	5 – 10
Propylène Glycol Ether Monométhylique	107-98-2	5 – 10
Acide Acétique	64-19-7	3 – 7

### 4. Premier Soins

Procédures de premiers soins

Contact aux yeux Rincer immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins médicaux.

Contact avec la peau Pour le contact cutané, rincer avec de grandes quantités d'eau. Si l'irritation persiste, consulter un médecin

Inhalation En cas d'inhalation, emmener immédiatement la personne affectée à l'air frais. Si les symptômes persistent, consulter un médecin

Ingestion En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Ne pas faire vomir à moins d'être recommandé par le personnel médical. Ne jamais rien faire avaler à une victime inconsciente ou à des convulsions

### 5. Mesures de lutte contre le feu

Produits de combustion dangereux Lors de sa décomposition, ce produit émet du monoxyde et dioxyde de carbone et / ou d'hydrocarbures de faible poids moléculaire

Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié Produit chimique sec, mousse, dioxyde de carbone

Équipement de lutte/instruction contre l'incendie

Les pompiers doivent porter des vêtements de protection complets y compris un appareil respiratoire autonome

Sensibilité à une décharge statique Aucun connu

Risques d'incendie et d'explosion Lors d'un incendie, des gaz irritants et hautement toxiques peuvent être produits lors de la combustion ou de la décomposition. Des températures élevées peuvent causer des contenants scellés à la rupture due à une accumulation de pressions internes. Refroidir avec de l'eau.

Point d'éclair > 200 °F (> 93.3 °C)

### 6. En cas de déversement

Mesures d'urgence	Porter un équipement de protection et des vêtements pendant le nettoyage. Ne pas laisser le produit pénétrer les égouts ou les cours d'eau. Suivez tous les règlements locaux, provinciaux, fédéraux et provinciaux pour l'élimination
Procédures de Confinement	Isoler lieux du déversement. Arrêtez décharger s'il est prudent de le faire. Empêcher le produit de contaminer le sol ou dans les égouts ou les cours d'eau de l'eau. Recouvrir les déversements avec de l'argile absorbante ou de la sciure et les placer dans des contenants des déchets chimiques fermés. Faites preuve de prudence pour éviter les chutes. Adhésif renversé est très glissante.
Déclaration	Voir les exigences de déclaration fédérales énumérées à l'article 15. Nous vous recommandons de contacter les autorités locales pour déterminer s'il peut y avoir d'autres exigences de déclaration locales.

## 7. Manutention et Entreposage

Manutention	Ne pas mettre cette substance en contact avec les yeux, la peau ou sur vos vêtements. Se laver les mains après la manipulation et avant de manger. Laver les vêtements de travail fréquemment.
Entreposage	Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit frais et bien ventilé. Ne pas pressuriser, couper, chauffer ou souder. Les contenants vides peuvent contenir des résidus de produit. Ne pas réutiliser les contenants vides.
Précaution pour les contenants vides	Attention! Respecter les avertissements sur l'étiquette même si le contenant est vide, car les contenants vides peuvent contenir des résidus de produit. Ne pas réutiliser les contenants vides sans nettoyage professionnel pour la nourriture, des vêtements ou des produits destinés à la consommation humaine ou animale, ou si contact avec la peau peut se produire.

## 8. Contrôle de l'exposition / Protection Personnelle

Mesures d'ingénierie	Prévoir une ventilation locale et générale pour éliminer et empêcher efficacement l'accumulation de vapeurs ou buées générées lors de la manipulation de ce produit
Équipement de Protection Personnelle Yeux	Porter des lunettes de sécurité; lunettes de protection chimique (si risque d'éclaboussures).
Protection de la peau et le corps	Utiliser des gants imperméables. Vêtements de travail suffisante pour empêcher tout contact avec la peau, doit être porté, par exemple une salopette et des manches longues
Protection Respiratoire	Aucune requise si les conditions de ventilation adéquates existent. Applications spéciales peuvent nécessiter l'utilisation des 'équipements de protection respiratoire plus strictes.
Général	Les fontaines pour irrigation oculaire et les douches d'urgence doivent être facilement accessibles.

### Données d'Exposition supplémentaires

E.U. ACGIH Valeurs limites d'exposition		Pesée de temps moyenne TWA)	mg/m <sup>3</sup> & ppm
Propylène Glycol Ether Monométhylrique	107-98-2	1-MÉTHOXY-2-PROPANOL (PGME)	100 PPM
Acide Acétique	64-19-7	Acide Acétique	10 PPM
Alcool Isopropylique	67-63-0	2-Propanol	200 PPM
E.U. Tableau OSHA Z-1-A		Pesée de temps moyenne TWA)	mg/m <sup>3</sup> & ppm
Propylène Glycol Ether Monométhylrique	107-98-2	Propylène Glycol Ether Monométhylrique	360 MG/M <sup>3</sup> - 100 PPM
Acide Acétique	64-19-7	Acide Acétique	25 MGM <sup>3</sup> - 10 PPM
Alcool Isopropylique	67-63-0	Alcool Isopropylique	980 MGM <sup>3</sup> - 400 PPM

## 9. Propriétés physiques et chimiques

Solides	100 %	Densité	1.05 g/cc
Odeur	Doux	Couleur	Vert
Etat physique	Liquide	Protéger contre le gel	Oui

## 10. Stabilité Chimique et Données sur la Réactivité

Réactions dangereuses / produits de décomposition	Produits de combustion dangereux peuvent inclure le monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et fragments d'hydrocarbures.
Polymérisation Dangereuse	Ne se produira pas
Conditions à éviter	Températures extrêmes et plein soleil. Ne pas congeler
Stabilité	Stable dans des conditions normales.

## 11. Informations Toxicologiques

Cancérogénicité	Si ce produit contient des substances cancérigènes, ils seront notés ci-dessous.
-----------------	--

## 12. Information sur l'écologie

Information sur l'écologie

Pas de données disponibles pour ce produit

## 13. Considérations relatives à l'élimination

Il est du devoir de chaque utilisateur du produit mentionnés dans ce document de déterminer et de se conformer aux exigences de toutes les lois règlements locaux, provinciaux et fédéraux

Élimination des déchets Les déchets doivent être traités conformément à tous les règlements fédéraux, d'état, provinciale et locale.

## 14. Informations relatives au transport

DOT

Non réglementé comme marchandise dangereuse.

IATA

Non réglementé comme marchandise dangereuse.

IMDG

Non réglementé comme marchandise dangereuse.

## 15. Informations Réglementaires

Le produit (s) couverts par la présente (MSDS) ne comprennent pas les substances audessus d'une concentration de 0,1% en poids par poids (p / p) dans la liste candidate des substances extrêmement préoccupantes (SVHC) pour l'autorisation publiée ou proposée par l'ECHA suit: la liste des 15 substances de l'autorisation publiée le 28 Octobre 2008, la liste des 15 substances proposées sur Août 31, 2009, la liste des 14 substances proposées le 13 Janvier 2010, la liste des 8 substances proposées le 8 Mars 2010, la liste du 8 substances proposées le 18 Juin 2010, la liste

Règlements fédéraux Tous les composants sont sur la liste US EPA TSCA.

Règlements de l'État Si ce produit contient une proposition 65 de la Californie qui excède la limite à déclarer. Il sera listés ci-dessous: Phényl glycidyl éther

Règlementations Internationales Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du Règlement sur les produits contrôlés et contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés. Tous les composants sont inscrits sur la Liste des substances Domestiques Canadiennes (DSL).

Classification HMIS

Santé:	2
Inflammabilité:	1
Risque physique:	0
Protection Personnelle:	X

### SARA 311/312 CATÉGORIES DE RISQUES

Risque Immédiat -	Non
Risque Différé -	Non
Risque d'incendie -	Oui
Risque de pression	Non
Danger de réactivité -	Non

Statut SIMDUT

Contrôlé

Étiquette SIMDUT



Classification de SIMDUT

D2B - Autres effets toxiques -TOXIQUE

### Renseignements sur la préparation

Préparée par.....

CHIMISTE SPÉCIALISTE EN ADHÉSIF

Numéro de téléphone.....

(416) 255-1111

Date de la préparation.....

26 oct., 2016

Flexile Ltée n'assumera aucune responsabilité pour tort, préjudice ou dommage causée à l'acheteur ou à une tierce personne par ce produit si les mesures raisonnables de sécurité énoncées dans la fiche signalétique n'ont pas été suivies correctement. De plus, Flexile Ltée n'assumera aucune responsabilité pour tort, préjudice ou dommage causés à l'acheteur (ou à une tierce personne) si ce produit a été utilisé de façon anormale et dangereuse même si des mesures de sécurité raisonnables ont été suivies pendant l'utilisation. Finalement l'acheteur assume les risques pouvant résulter suite à des usages différents qu'il fait de ce produit.

..... Flexile Ltée.